

# DEMANDE DE FERMETURE DE LA COOPERATIVE OU DU FOYER COOPERATIF

Selon l'article 11 du règlement de la coopérative scolaire, la dissolution est prononcée par l'association départementale. La dévolution des biens, propriété de la coopérative fait l'objet d'une décision de l'association départementale sur proposition du conseil de coopérative. VOUS DEVEZ DONC VOUS ADRESSER D'ABORD A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E., en utilisant cet imprimé.

Ecole ou Etablissement :  
Adresse :  
Code Postal + Localité :  
Circonscription d'Inspection :

N° D'AFFILIATION O.C.C.E.

N° de téléphone de l'établissement :

mail de l'établissement :

## MANDATAIRE

Nom : Prénom :  
Adresse personnelle :  
Téléphone :

mail :

*Par la présente, nous demandons la fermeture de notre coopérative au motif suivant : (retraite, fermeture, autre à préciser)*

.....  
*Nous proposons que nos biens, avoir en banque et matériel, soient dévolus au bénéfice de la coopérative ou du foyer coopératif mentionné ci-dessous.*

.....  
*Nous vous renvoyons tous les chèquiers en cours en barrant les chèques non utilisés.*

*Fait à .....le .....*

SIGNATURE

**A réception du présent courrier, l'OCCE s'occupera de la fermeture de votre compte en banque et procédera à la radiation de votre coopérative.**